



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

CNAV

Question écrite n° 128871

### Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la gouvernance de la caisse nationale d'assurance vieillesse. L'association "Sauvegarde retraites" critique en effet le mode de fonctionnement du conseil d'administration, la fréquence insuffisante des élections qui le renouvellent et la représentativité des membres qui la composent. Il est surprenant de noter qu'un nouveau président de la CNAV sera prochainement désigné en dehors de toute élection, et que certains administrateurs ne sont même pas affiliés au régime qu'ils gèrent car fonctionnaires ou agents publics. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour permettre un meilleur fonctionnement de cette caisse nationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Terrot](#)

**Circonscription :** Rhône (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128871

**Rubrique :** Retraites : régime général

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1512

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)